

La Colline de Mirabel

les Actions

Depuis 15 ans, deux outils permettent la préservation de la colline de Mirabel :

l'Espace Naturel Sensible (ENS) et Natura 2000.

La labellisation d'une partie du site (493 ha) en ENS par le Conseil général en 2006, a permis à Riom Communauté d'acquérir des parcelles, de mettre en place des travaux de réhabilitation, ou encore d'organiser des animations nature. La partie Est de la colline (134 ha) s'inscrit dans le réseau européen Natura 2000. Mis en place par l'Etat via la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), ce dispositif permet de réaliser une veille sur les projets d'aménagements et de soutenir entre autres le pâturage.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne), association de préservation et de gestion de sites naturels remarquables, coordonne et met en action l'ENS et Natura 2000 sur la colline de Mirabel.

Travaux

Mise en place de rambardes pour lutter contre les dépôts de déchets



Débroussaillage d'une parcelle par l'équipe du CEN Auvergne



Maintien d'espaces ouverts par le pâturage



Restauration d'un oratoire

Sensibilisation

Chantier de nettoyage annuel avec les écoles ou avec des associations



Chantier bénévole de débroussaillage

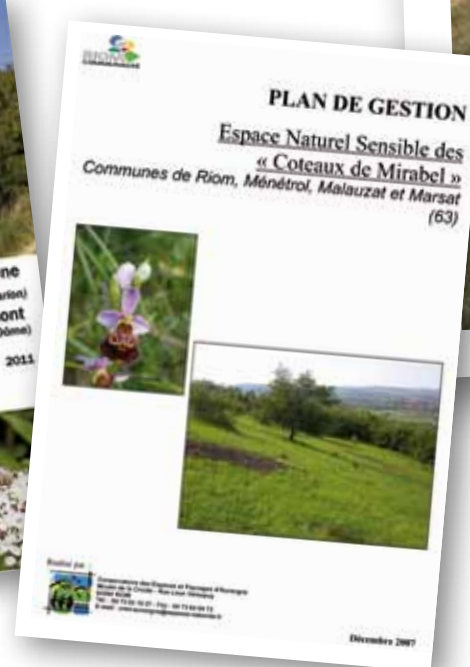


Formation "Papillons" auprès des bénévoles du CEN Auvergne



Découverte des orchidées avec un guide naturaliste

Etudes



Connaître pour agir



Mise en valeur



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Avec le soutien de :

